

**Article 1. - OBJET.**

1.1 Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales de ventes de Castle IT, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Castle IT s'engage à louer des ressources d'adresses IP (v4 et v6) au Client.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

**Article 2. - DESCRIPTION DU SERVICE.**

La commande d'adresses IP s'effectue par le Client lors de la commande d'un service compatible (hébergement, Nova links, ...), ou encore à tout moment directement dans son Interface de gestion (Pour le service Nova links uniquement), ou encore par contact email à [commerce@castle-it.fr](mailto:commerce@castle-it.fr). Chaque adresse IP est facturée mensuellement.

**2.1 Pour le service Nova links.**

Le Client paramètre l'utilisation de ses adresses IP par l'intermédiaire de son Interface de gestion. Il peut ainsi modifier le service pour lequel il souhaite associer une ressource mais également relâcher les adresses IP dont il estime ne plus avoir besoin.

**2.2 Pour le service hébergement.**

Le client dispose de l'adresse IP sur le lien (parmi ceux disponible) de sont choix précisé lors de la commande.

**2.3 Pour le service Serveur dédié.**

Le client dispose de l'adresse IP sur le serveur dédié (parmi ceux disponible) de sont choix précisé lors de la commande.

**Article 3. - CONDITIONS DE RÉSILIATION.**

Lorsque le Client demande la résiliation d'une adresse IP, Castle IT vérifiera préalablement que la réputation de l'adresse IP n'est pas négative.

C'est à dire Castle IT vérifiera que l'adresse IP n'a pas fait l'objet d'une procédure de mise sur liste noire (blacklisting) par un organisme notoirement connu dans la lutte contre le SPAM ou contre les activités frauduleuses (Phishing, fichiers malveillant) tels que SPAMHAUS ou encore SPAMCOP. Opération confirmant que la réputation de l'adresse IP n'est pas entachée et que par conséquent celle-ci peut être réaffectée à un nouveau client.

Dans l'hypothèse où l'adresse IP du Client est listée, il appartient au Client, en amont de sa demande de résiliation de prendre toute mesure auprès des organismes à l'origine du listage, pour obtenir le délistage.

A défaut, Castle IT facturera au client une amende forfaitaire de 250 € HT par adresse IP listée.

**Article 4. - OBLIGATION DE CASTLE IT.**

4.1 Castle IT s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la bonne mise en place des adresses IP du Client sur le ou les services déterminé(s) par le Client.

4.2 Castle IT s'engage à livrer des adresses IP non listées, et dans l'hypothèse où celles-ci auraient été listées lors de leur utilisation par un client précédent, alors Castle IT s'efforcera de prendre toutes les diligences nécessaires au délistage de l'adresse ou à défaut de fournir de nouvelles adresses IP au delà de cinq jours ouvrés sans obtenir le délistage.

**Article 5. - RESPONSABILITÉ DE CASTLE IT.**

5.1 Castle IT se réserve le droit de bloquer toute IP attribuée au Client, si celle-ci constitue un danger pour le maintien de la sécurité des services de Castle IT, que ce soit suite à un acte de malveillance, ou à la suite de la détection d'une faille dans la sécurité du système...

De même Castle IT pourra procéder au blocage et au retrait de l'ensemble des adresses IP du Client en cas de non respect des présentes conditions contractuelles.

5.2 Castle IT décline toute responsabilité quant à l'utilisation effectuée par le Client sur les adresses IP qui lui auront été attribuées par Castle IT. Le Client demeure seul responsable en cas d'utilisation illicite, frauduleuse d'adresses IP dont il est titulaire.

5.3 Castle IT s'engage à mettre en place des outils techniques permettant de protéger les adresses IP des Clients notamment lorsqu'elles sont victimes d'attaques informatiques. Cette protection ne consiste en aucun cas en une obligation de résultat à la charge de Castle IT, Castle IT ne répondant que d'une obligation de moyen.

5.4 Castle IT se réserve le droit de refuser toute demande de nouvelles ressources sans devoir en justifier au Client.

Ce refus peut être motivé pour de multiples raisons telles qu'à titre non exhaustif : non respect des dispositions applicables à l'attribution des ressources, non respect des termes contractuels de Castle IT, Adresses IP listées en raison de leur utilisation par le Client, absence de ressources disponibles, ...

**Article 6. - OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT.**

6.1 Le Client s'engage à utiliser les adresses IP attribuées conformément aux conditions générales et particulières de Castle IT.

6.2 Le Client s'interdit toute activité d'émission massive de courriels (spamming) par l'intermédiaire des adresses IP attribuées par Castle IT.

6.3 Le Client demeure seul responsable de l'utilisation des ressources qui lui sont attribuées, les adresses IP attribuées au Client ne peuvent être cédées par celui-ci à un tiers.

6.4 Le Client fait son affaire de toute demande formulée par un tiers et relative à l'utilisation d'une adresse IP attribuée au Client.

**Article 7. - DURÉE DU CONTRAT.**

Le service est souscrit pour une durée indéterminée.